



A propos du projet SOLENHA Le « Solaire de la peur » ou la peur du Solaire ?

Est-il si loin le temps où en 1981, quelques passionnés créaient le Premier Festival International du Film Solaire à Veynes ? L'énergie solaire, sous toutes ses formes, était porteuse d'espoirs et d'une vision nouvelle du développement. Dès 1973, L'UNESCO, sous l'impulsion de chercheurs, d'architectes et de développeurs, avait organisé à Paris, le premier congrès international intitulé "Le soleil au service de l'humanité". Dans les deux cas, j'ai été de ceux-là. Puis, par mon engagement professionnel, j'ai ponctuellement suivi et accompagné les réussites et les échecs d'une technologie devenue une industrie. En rompant avec des pratiques d'abord marginales, elle est désormais une alternative crédible et inévitable à l'extinction annoncée des énergies fossiles. Elle nous permet aussi d'avoir un comportement plus responsable pour les générations futures.

Dans ce contexte, le Buëch peut renouer avec ce qui est inscrit naturellement dans son destin : devenir un territoire d'expérimentations et de productions raisonnées des énergies alternatives. Le projet Solenha et tous les autres projets photovoltaïques, éoliens, géothermiques, l'exploitation des petites chutes hydrauliques et la valorisation du bois, s'inscrivent dans ce processus.

Animés par cet élan historique et l'envie de contribuer au développement du Buëch, nous devons nous mobiliser pour éclaircir le débat et contredire -point par point- un obscurantisme rampant. Dans l'état actuel des éléments portés à la connaissance du public, et sous réserve de nouvelles informations, nous pourrions partager ces trois nécessités sur le projet Solenha :

1. La demande d'une large information locale, notamment au travers de débats publics, est légitime et doit être mise en œuvre de façon plus volontaire organisée conjointement par le groupe industriel porteur du projet, les élus concernés (Région, Département et Intercommunalités) et les autorités de tutelle de l'Etat. Sur la base des principes de la démocratie participative, les habitants pourront convoquer des experts qualifiés et indépendants, et exiger que leur soit publiquement « décodée » l'attitude des grands groupes industriels dans les enjeux liés aux filières de la production d'énergie, à propos du projet Solenha, notamment.
2. Les projets mettant en œuvre d'autres moyens de production d'énergie (voir plus haut) doivent être accueillis et étudiés de façon simultanée au projet Solenha. En effet, le canton d'Aspres-sur-Buëch a un réel profit à faire coexister des filières de ressources potentiellement réalisables sur son territoire. Le Buëch peut devenir un pôle d'excellence de la production d'énergies renouvelables et de leurs applications, refondant ainsi des ambitions déjà ancrées.
3. Les habitants du canton d'Aspres-sur-Buëch ne doivent pas être sous le coup des mécanismes de la peur et de l'anxiété pour faire des choix qui déterminent profondément leur avenir. Le bon sens dit que « **la peur est mauvaise conseillère** ». Les citoyens doivent pouvoir étudier et aborder les risques potentiels sans être pris en otage par des groupes dont les incantations incohérentes et contradictoires conduiraient -de fait- au renforcement de la production d'énergie électronucléaire ...

Jean-Claude FAGES*

Aspres-sur Buëch, le 2 février 2009

* Ancien Conseiller général du Canton d'Aspres-sur-Buëch et ancien Président du District du Haut-Buëch